

Sécurité

Vous souhaitez organiser un évènement à Rendeux ? Voilà la procédure à suivre.

Personne de contact :

DE RYCK Nathalie

Service Population

**Responsable planification
d'urgence**

Tél. 084/37 01 94

DSM. 0478/36 21 75

nathalie.deryck@rendeux.be

Site internet de la commune :

www.rendeux.be



Commencez sans plus tarder...

Minimum 2 mois avant la date de l'évènement votre demande devra être introduite à l'administration communale

Tous les documents et explications dont vous aurez besoin pour envoyer votre demande d'autorisation se trouvent sur le site internet de la commune www.rendeux.be → « accueil – organisation d'évènements »

Envoyez les documents suivants (sous format Word) à nathalie.deryck@rendeux.be

- Formulaire de demande d'autorisation pour l'organisation d'un évènement (+ possibilité de demander du matériel communal en prêt et / ou un arrêté du Bourgmestre dans le cas de restrictions relatives à la circulation)
- Dossier sécurité organisation d'évènements !! très important !!

Sur le site vous trouverez d'autres informations vous permettant de compléter correctement votre demande :

- Procédure d'organisation d'un évènement
- Dossier « Mémento : Règles de sécurité concernant les évènements récréatifs » Document rédigé par la zone de secours Luxembourg → reprenant les consignes de sécurité à respecter : très important !
- Consignes de sécurité à afficher
- Procédure de prêt de matériel communal
- Procédure de demande d'arrêté du Bourgmestre
- Infos sur les contrats d'assurances

Suivi de votre demande d'autorisation :

- Analyse de la demande par la planu,
- Transfert de la demande aux disciplines (D1=Zone de secours – D2=La santé publique – D3=Police Zone Famenne-Ardenne) pour avis ou information
- Dossier complet « demande d'autorisation évènement » transmis au collège communal pour décision.
- Décision du collège communal transmise à l'organisateur de l'évènement

→ Le suivi de votre demande nécessite du temps, c'est pourquoi celle-ci doit nous parvenir au minimum 2 mois avant la date de l'évènement.

Citation : Il n'y a pas de phrase plus dangereuse au monde que celle-ci :

« On a toujours fait ça comme ça »